CHAMIGNY

VIGILANCE ROUGE CANICULE

À Chamigny, les épisodes de fortes chaleurs peuvent affecter le quotidien de chacun, et plus particulièrement celui des personnes les plus fragiles.

Face à la canicule, quelques gestes simples permettent de se protéger efficacement et de veiller sur ses proches.

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, la commune vous invite à rester attentifs à votre entourage et à consulter régulièrement les informations diffusées par la mairie.



FORTES CHALEURS : ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Buvez régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif.

Maintenez votre logement au frais en fermant volets et fenêtres durant la journée et en aérant la nuit lorsque les températures baissent.

☀ Évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes, généralement entre 11h et 21h.

Portez des vêtements légers, amples et de couleur claire, ainsi qu'un chapeau lors de vos déplacements.

Rafraîchissez-vous régulièrement (douche, brumisation, linge humide sur la peau…).

Continuez à vous alimenter normalement, même si l'appétit diminue.

SOYONS ATTENTIFS AUX PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Les personnes âgées, isolées, en situation de handicap, souffrant de maladies chroniques, les nourrissons et les jeunes enfants sont particulièrement exposés aux effets de la chaleur.

Un simple appel téléphonique, une visite ou une proposition d'aide peuvent faire toute la différence.

Si vous connaissez une personne isolée ou vulnérable, n'hésitez pas à prendre régulièrement de ses nouvelles.

La mairie invite chacun à faire preuve de solidarité et à rester attentif à son entourage lors des épisodes de fortes chaleurs.

Vigilance Canicule

Restons attentifs aux personnes les plus fragiles



Besoin d'aide ou d'un accompagnement ?

📞 01 60 22 05 46

📧 accueil.mairie@chamigny.fr

Besoin d'aide ou d'accompagnement ?

Certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés pendant les épisodes de fortes chaleurs.

Si vous êtes concerné ou si vous connaissez une personne isolée, fragile ou ayant besoin d'assistance, n'hésitez pas à contacter la mairie : **01 60 22 05 46** ou via notre formulaire de contact.

PROTÉGER LES ENFANTS

- Faites boire les enfants régulièrement.
- Évitez toute exposition prolongée au soleil.
- Privilégiez les activités à l'ombre ou en intérieur.
- Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule, même pour quelques minutes.

PENSONS AUSSI À NOS ANIMAUX

Les fortes chaleurs peuvent également mettre en danger nos animaux de compagnie.

- Veillez à leur laisser de l'eau fraîche en permanence.
- Assurez-leur un espace ombragé et bien ventilé.
- Privilégiez les promenades tôt le matin ou en soirée.
- Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes.
- Ne laissez jamais un animal dans un véhicule stationné, même pour une courte durée.

Pour connaître les signes d'un coup de chaleur et les bons réflexes à adopter, consultez le guide pratique : Protéger ses animaux en période de canicule.



ADAPTATION DES SERVICES COMMUNAUX

Lors des épisodes de fortes chaleurs, la commune peut être amenée à adapter certains services ou événements afin de garantir la sécurité de tous.

Selon les situations, différentes mesures peuvent être mises en œuvre :

- adaptation ou report de certaines manifestations ;
- fermeture exceptionnelle de certains équipements ;
- mise en place d'un Service Minimum d'Accueil (SMA) pour les familles lorsque cela est nécessaire ;
- diffusion d'informations et de consignes de sécurité ;
- accompagnement des personnes les plus fragiles.

Pour connaître les éventuelles mesures mises en place par la commune en période de canicule ou lors d'événements exceptionnels, consultez régulièrement la rubrique Arrêtés municipaux.



EN CAS DE COUP DE CHALEUR

Les signes d'alerte peuvent être :

- forte fatigue ;
- maux de tête ;
- vertiges ;

- nausées ;
- comportement inhabituel ;
- température corporelle élevée.

En cas d'urgence :

15 : SAMU
18 : Sapeurs-pompiers
112 : Numéro d'urgence européen

RESTER INFORMÉ

Pour suivre l'évolution de la situation et connaître les éventuelles mesures mises en place par la commune :

- consultez régulièrement le site internet de Chamigny ;
- suivez la page Facebook de la commune ;
- suivez la page Instagram de la commune ;
- suivez la chaîne WhatsApp ;
- consultez PanneauPocket ;
- restez attentifs aux communications de la mairie.

En période de fortes chaleurs, restons vigilants, solidaires et attentifs aux personnes les plus fragiles ainsi qu'à nos animaux.

MAIRIE DE CHAMIGNY

33 rue Roubineau
77260 CHAMIGNY

01 60 22 05 46

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Chamigny